

La mesure d'un mètre

Après abattage, le bûcheron tenait à savoir la longueur du tronc qu'il venait de déguiller. Il se servait pour cela d'une mesure d'un mètre en bois, avec une pointe à un bout et une griffe à l'autre bout. Ainsi de la tête du tronc une fois celle-ci apprêtée en bonne et due forme, il plantait la pointe et griffait le mètre avec l'autre extrémité. Et de cette marque il répétait l'opération. Et ainsi jusqu'au bout du tronc.



La mesure est visible à droite de la photo. Elle comporte un double marquage.



Mesure d'un mètre sans échelle. Une pointe à un bout, une griffe à l'autre.